

		<p><b>Pôle scientifique Connaissance, Langage, Communication, Sociétés (CLCS)</b></p>
---	---	---

## **Les politiques de la « diversité » dans des contextes « divers »**

### **Echelles nationales et échelles locales**

27 novembre 2024 – salle Ferrari (Université de Lorraine)

Campus du Saulcy – Metz

Le caractère de plus en plus diversifié des sociétés de nos jours, et le fait que la diversité commence à être appréhendée en tant qu'élément à la fois saillant et constitutif des rapports sociaux (Vertovec, 2007), impose de s'interroger au sujet de leurs capacités à permettre une pleine participation sociale de tout individu, groupe et catégorie sociale qui se positionne ou est perçu en tant qu'Autre. Pendant longtemps imprégnées dans la représentation d'un « nous » qui a toujours eu pour ambition de se présenter comme homogène, les sociétés de l'heure actuelle découvrent que leurs identités sont au contraire plurielles, mouvantes et situées. La diversité dont il est question ici est un thème aux frontières étendues et qui englobe toute réalité qui en raison de ses caractéristiques risque, en fonction des contextes et des conjonctures, de ne plus jouir d'une pleine participation sociale (Déclaration de Salamanque, 1994).

Tout au long du siècle dernier, la course aux dispositifs, programmes et politiques visant à maîtriser un corps social perçu mal à l'aise avec la diffusion des Autres se multiplie dans les principaux pays d'immigration en Europe et en Amérique du Nord (Pennix, 2006). La France, mais aussi le Royaume Uni et l'Allemagne, s'opèrent pour élaborer des stratégies d'intégration qui étaient le reflet des cultures politiques respectives (Schnapper, 2017). La notion de modèles d'intégration commence alors à prendre progressivement forme et au fil des décennies deux paradigmes s'imposent. L'assimilationnisme est propre à la réalité de la France et de certains pays francophones. Il prône une recette où les diversités devaient graduellement disparaître grâce au nom de l'égalitarisme universel (Bergamaschi & Blaya, 2021). Le multiculturalisme s'inscrit dans la réalité anglosaxonne et en plus que du Royaume Uni, des Etats-Unis et du Canada se diffuse également dans d'autres pays de l'Europe centrale et du Nord. Il propose une représentation de la société basée sur les diversités qui la composent et qui doivent faire l'objet de protection (Sniderman & Hagendoorn, 2007).

Depuis, ces deux approches ont montré leurs forces et leurs faiblesses. Notamment, la question que nous nous posons pointe le dilemme principal qui ressort de leur mise en œuvre : que l'on parle de valorisation de la diversité afin d'en faire la raison d'être de politiques publiques attentives aux particularismes ou bien de sa disparition au nom de la sacralisation d'un seul principe phare – l'égalitarisme – la présence d'inégalités et de discriminations est une donnée récurrente (Lamont

		<p><b>Pôle scientifique Connaissance, Langage, Communication, Sociétés (CLCS)</b></p>
---	---	---

et al., 2016). Lorsqu'élites politiques et intellectuelles ont pris conscience que, probablement, les sociétés étaient confrontées à une impasse, une troisième approche a émergé : l'interculturel. Formalisée principalement dans les pays où l'immigration internationale est un phénomène plus récent – Espagne et Italie en particulier – l'interculturel est une stratégie politique d'insertion ou, pour parler plus en syntonie avec l'air du temps, d'inclusion qui est davantage le reflet des expériences locales et qui n'ambitionne pas à être le porte-parole d'identités nationales. Approche pragmatiste, elle mise sur des expériences réglementées par des politiques, des événements et des narrations locales qui visent la conception d'espaces d'interaction entre les pluralités des diversités et des identités. L'impératif n'est plus alors de « vivre *avec* la diversité », ce qui évoque l'idée de segmentation. L'objectif est bien plutôt de « vivre *dans* la diversité » (Zapata-Barrero, 2017). Une philosophie qui par ailleurs s'inscrit dans les préconisations du programme *Intercultural cities*<sup>1</sup> proposé par le Conseil de l'Europe. Au Québec, cette approche interculturelle est encore plus singulière. Le modèle de l'interculturalisme, bien qu'il ne fasse pas l'objet de loi formelle, constitue le cadre de référence politique de gestion de la diversité ethnoculturelle et du vivre-ensemble québécois. Marqué par des événements tels que la crise des accommodements raisonnables ou encore la Charte des valeurs, ce modèle est profondément ancré dans l'Histoire (Révolution tranquille) et l'identité francophone québécoises. Il s'éloigne du multiculturalisme canadien et des idéologies assimilationnistes européennes, en ce qu'il constitue un cadre d'intégration exprimé en des termes pluralistes et inclusifs, reconnaissant à la fois la majorité francophone et les minorités ethnoculturelles, et valorisant la participation de tous à la vie collective.

Dans le cadre de cette journée d'études, nous allons proposer des états de l'art sur les politiques migratoires dans quatre pays européens et au Québec qui s'inscrivent dans la dialectique des paradigmes susmentionnés. L'assimilationnisme pour la France, l'interculturel pour l'Espagne et l'Italie, et le Québec, alors que la Suisse romande et le Luxembourg, deux importants contextes d'immigration (abstraction faite de leur taille), proposent des approches plus hybrides basées à la fois sur des philosophies assimilationnistes et multiculturelles. Au moyen de recherches empiriques menées à échelle locale et par des approches participatives où le chercheur se construit son objet et sa problématique en interaction horizontale avec ses unités d'analyses, les forces et les faiblesses de ces approches seront questionnées. L'objectif n'est pas seulement d'interroger des politiques par le biais d'expériences locales. La finalité est également de proposer des réflexions sur des approches méthodologiques variées, où la longue expérience du nationalisme méthodologique sera discutée par des approches plus récentes centrées davantage sur la sociologie de l'acteur et de la ville (Martuccelli & de Singly, 2009). Cela permettra de mettre en lumière plusieurs formes de transitions, sociétales ainsi que scientifiques.

---

<sup>1</sup> Council of Europe, *Intercultural cities program*: <https://www.coe.int/en/web/interculturalcities/about>

		<p><b>Pôle scientifique Connaissance, Langage, Communication, Sociétés (CLCS)</b></p>
---	---	---

## Références principales

- Bergamaschi, A. & Blaya, C. (2020). « Religions and Laïcité in the French republican school ». In Laura Zanfrini (Ed.), *Migrants and Religions : Paths, Issues and Lenses. A multidisciplinary and multi-sited study on the rôle of religious belongings in migratory and integration process*, p. 752-767, Amsterdam: Brill.
- Lamont, M., Moraes, S. G., Mizrahi, N., Guetzkow, J. & Welburn, J., (2016). *Getting Respect : Responding to Stigma and Discrimination in the United States, Brazil, and Israel*. New Jersey : Princeton University Press.
- Martuccelli, D. & de Singly, F. (2009). *Les sociologies de l'individu*, Paris : Armand Colin.
- Penninx, R. (2006) Integration Processes of Migrants: Research Findings and Policy Lessons, pp. 31-52 in Demetrios G. Papademetriou (Ed.), *Europe and Its Immigrants in the 21st Century: A New Deal or a Continuing Dialogue of the Deaf ?* p. 31-52, Washington/Lisbon: Migration Policy Institute and Luso-American Foundation,
- Schnapper, D. (2017). *De la démocratie en France : République, nation, laïcité*. Paris : Odile Jacob.
- Sniderman, P. & Hagendoorn, L. (2007). *When Ways of Life Collide: Multiculturalism and Its Discontents in the Netherlands*. Princeton: Princeton University Press.
- Vertovec, S. (2007). Super-diversity and its implications. *Ethnic and Racial Studies*, 30(6), 1024–1054.
- Zapata-Barrero, R. (2017). Interculturalism in the post-multicultural debate: a defence. *Comparative Migration Studies* (2017) 5(14), p. 2-23.